LES PRODUITS ET LES VOIES DU COMMERCE ATHENIEN DANS LES COMEDIES D'ARISTOPHANE.

OULAI Fabrice
Assistant
Département Histoire, Université Alassane Ouattara Bouaké (Cote D'Ivoire)
oulaifabrice80@gmail.com
+225 0759903418
Option : Histoire Ancienne
Spécialité : Grèce Antique

Resume

Ce sujet vise à explorer, à travers les comédies d'Aristophane, les dynamiques économiques et commerciales d'Athènes aux Ve-IVe siècles av. J.-C. Les pièces comiques de l'auteur offrent un témoignage précieux, bien que satirique, sur les produits échangés (blé, vin, huile, poissons, esclaves, objets de luxe ou d'usage courant), ainsi que sur les routes commerciales empruntées par les marchands (maritimes ou terrestres, locales ou internationales). À travers ces représentations, Aristophane révèle l'importance du commerce dans la vie quotidienne athénienne, les dépendances économiques extérieures de la cité, mais aussi les tensions sociales ou politiques que ces échanges peuvent susciter. En filigrane, se dessine une Athènes connectée à un vaste réseau d'échanges en Méditerranée, où l'économie, la satire et la politique s'entrelacent.

***Mots-clés** : produits-voies-commerce-Athènes-comédies-Aristophane.*

Summary

This subject aims to explore, through Aristophanes' comedies, the economic and commercial dynamics of Athens in the 5th–4th centuries BCE. The playwright's comedies provide a valuable, albeit satirical, testimony on the goods exchanged (grain, wine, oil, fish, slaves, luxury items, or everyday objects), as well as on the trade routes used by merchants (maritime or overland, local or international). Through these representations, Aristophanes reveals the importance of commerce in Athenian daily life, the city's external economic dependencies, and the social or political tensions

REVUE **ARCHIVES INTERNATIONALES _ CCA CONGO** *Vol 2N° 5 _ Octobre 2025*

that such exchanges could generate. In the background, an image emerges of Athens as a city connected to a vast network of exchanges across the Mediterranean, where economy, satire, and politics intertwine.

Keywords : *products-commerce-Athens-comedies-Aristophanes*

Introduction

Au Ve siècle av. J.-C, Athènes se distingue comme l'une des principales puissances économiques et maritimes du monde grec. Son rayonnement politique, culturel et commercial repose en grande partie sur un intense réseau d'échanges qui alimente la cité en denrées, matières premières et produits manufacturés venus de toutes les régions du bassin méditerranéen. Le théâtre comique, et notamment l'œuvre d'Aristophane, offre un miroir vivant et souvent satirique de la société athénienne, révélant à travers des scènes burlesques et des dialogues percutants les pratiques commerciales de l'époque. Loin d'être de simples divertissements, ses comédies constituent une source précieuse pour appréhender la vie économique d'Athènes, en particulier les produits qui y circulaient et les voies empruntées pour les acheminer.

En effet, les pièces d'Aristophane, tout en caricaturant les figures de commerçants, de producteurs ou d'acheteurs, évoquent avec réalisme une diversité de marchandises : céréales, vins, poissons, esclaves, ou encore objets artisanaux. Ces références permettent de reconstituer une partie des circuits économiques de la cité et de mieux comprendre les liens entre production locale, importations étrangères et circulation maritime. De plus, les comédies mettent en lumière les enjeux politiques et sociaux liés à ces échanges, dans un contexte marqué par la guerre du Péloponnèse et les tensions entre Athènes et ses alliés ou adversaires.

L'activité commerciale a besoin de plusieurs conditions pour son développement ; notamment les commerçants, les

produits, les places de commerce, les moyens utilisés, les clients. Cette étude insiste sur les produits et les voies de commerce. Elle dresse un tableau détaillé des marchandises selon les comédies d'Aristophane.

Ainsi, dans quelle mesure les comédies d'Aristophane permettent-elles de cerner les produits échangés et les itinéraires commerciaux de l'Athènes classique ? Il s'agira d'analyser les types de marchandises mentionnées dans les pièces, et les routes commerciales évoquées.

1-des produits variés

Les comédies d'Aristophane permettent de découvrir une variété de marchandises à Athènes. Nous les avons regroupés en deux groupes : les produits alimentaires et les autres produits.

1.1-Les produits alimentaires

Les produits alimentaires abondent dans les comédies d'Aristophane. Nous citons ces extraits pour vous en donner un aperçu.

> **LE CHŒUR** : …Car sur ce maigre salaire il faut que je me fournisse moi troisième, de farine… de viande, et tu me demandes des figues ! (ARISTOPHANE, 1964, 300-301.)
>
> **BDELYCLEON** : La tyrannie, je n'en ai même pas entendu le nom une seule fois en cinquante ans. Maintenant elle est plus commune que le poisson salé. (ARISTOPHANE, 1964, 300-301.)
>
> **LYSISTRATA** : …Ô femmes, accourez de l'intérieur, marchandes au marché de graines, purée et légumes, débitantes d'ail, hôtelières, vendeuses de pain… (ARISTOPHANE, 1963, 457-459)

REVUE ARCHIVES INTERNATIONALES _ CCA CONGO Vol 2N° 5 _ Octobre 2025

LA SERVANTE : Du vin de Chios est resté,
et toutes les autres bonnes choses…
(ARISTOPHANE, 1964, 457-459.)

Plusieurs passages des comédies d'Aristophane présentent des produits alimentaires, comme il apparait dans le corpus proposé en annexe. Nous avons fait une sélection pour éviter le remplissage. Ci-dessus, sont cités deux portions de *Les Guêpes*, une de *Lysistrata* et une autre de *l'Assemblée des femmes*.

Dans le premier passage de *Les Guêpes*, le *chœur* exprime des besoins indispensables en farine, viande, « bois »[1] et il lui est demandé des figues ; tandis qu'il ne dispose pas de moyens suffisants. Dans le deuxième, Bdélycléon compare l'utilisation courante du poisson salé aux commentaires des populations sur le retour de la tyrannie à Athènes. Le troisième extrait, tiré de *Lysistrata*, est un appel lancé à différentes commerçantes. Enfin, le dernier présente du vin de Chios, une cité située au centre de la mer Egée. Plusieurs interrogations se dégagent de cette analyse. Quels sont les produits alimentaires présentés par Aristophane ? Qui les produits ? Où sont-ils produits ? Dans quelles conditions ? Qui les vend ? À quels prix ?

Pour répondre à la première question de cette problématique, nous pouvons nous appuyer sur les extraits ci-dessus. Le chœur cite de la farine, de la viande et des figues. Bdélycléon parle de poisson salé. Lysistrata cite le marché de graines, purée, légumes, ail et pain. La servante de *l'Assemblée des femmes* a mentionné le vin de Chios. À partir de ces passages, nous pouvons dégager la classification suivante : des produits transformés ou préparés (farine, purée, vin), halieutiques (poisson salé), agricoles (figues, graines, légumes, ail) et des produits de l'élevage ou de la chasse (viande). En

[1] Étudié dans le point suivant relatif aux autres produits.

REVUE **ARCHIVES INTERNATIONALES _ CCA CONGO** *Vol 2N° 5 _ Octobre 2025*

dehors de ceux-ci, Aristophane cite également du fromage (ARISTOPHANE, 1964, 852), des saucisses, de l'huile et de façon général les salaisons (ARISTOPHANE, 1964, 1246.), au niveau des produits transformés ou préparés. Les comédies d'Aristophane présentent une variété de poisson salé ; notamment des orphes, des anchois de Phalère, des sardines et des maquereaux frais. Pour les produits agricoles, l'auteur des comédies donne quelques détails sur les légumes. Il relève par exemple le poireau. Aussi mentionne-t-il des olives qui sont les fruits des oliviers ; et du blé, pour lequel il existe selon ses dires, un marché spécialisé. À cette liste du monde végétal, nous pouvons ajouter le silphium (ARISTOPHANE, 1964, 492, 496,). Au niveau des produits de l'élevage, Aristophane fait allusion à plusieurs espèces animales soumises à la commercialisation : bovins, ovins, porcins, caprins. Ce paragraphe présente donc une variété de produits destinés à la consommation à Athènes. Cette variété de produits montre un commerce dynamique. Qui sont les producteurs ? Où travaillent-ils ? Dans quelles conditions ?

Pour répondre à la première question, il faut distinguer en principe trois, voire quatre entités selon les produits cités ci-dessus : les cultivateurs, ceux qui transforment les produits, les éleveurs, les pêcheurs. Comme nous l'avons déjà signalé en étudiant les métiers liés au commerce, les producteurs de matières premières agricoles sont des Athéniens. Ce sont les propriétaires terriers. Et la répartition des espaces agraires se fait au niveau des dèmes. L'étude des métiers nous a permis de souligner que les paysans disposaient en général d'un espace de dimension réduite. Ainsi, « les techniques culturales se réduisent très simplement aux labours de semailles en automne et de jachère au printemps auxquels s'ajoute parfois un labour d'été pour aérer la terre » (Raoul LONIS, 2016, pp.123-124). C'est ce paysage intéressant que désire revoir les populations dans *La Paix* (ARISTOPHANE, 1964, 574-580).

REVUE **ARCHIVES INTERNATIONALES _ CCA CONGO** *Vol 2N° 5 _ Octobre 2025*

> **TRYGEE** : … Allons, rappelez-vous, hommes l'ancienne vie que la déesse nous dispensait jadis, ces briques des figues sèches, et les figues fraîches, et les myrtes, et le vin doux, et la bande de violettes près du puits et les olives que nous regrettons tant. (ARISTOPHANE, 1964, 480).

Selon Raoul Lonis la terre était cultivée avec des méthodes archaïques marquées notamment par l'utilisation de la daba. Au niveau des légumes, « Le Régime (II, 54) fait plus de place aux produits des jardins qu'aux légumes sauvages » (Christophe PEBARTHE, 2008, p.78). Dans son ouvrage intitulé *Economique*, Xénophon présente les différentes étapes du travail de la terre, notamment pour le blé. Il distingue le travail de la jachère, les semailles, le sarclage, la moisson, le battage et le vannage (XENOPHON, Economique, XVI, 6).

Après la récolte des produits, « le vin, l'huile sont fabriqués par les producteurs eux-mêmes. Les femmes réduisent le blé en farine en le broyant au pilon, pétrissent la pâte et font cuire le pain » (Claude MOSSE, 2005, p.242.). Autrement dit, au niveau des produits agricoles transformés destinés à la consommation, les Athéniens et Athéniennes jouent un rôle prioritaire. On peut supposer que les salaisons étaient également préparées à la maison ou sur leurs lieux de prédilection, c'est-à-dire à l'entrée des places de commerce comme Aristophane le souligne. Parmi les salaisons, on y trouvait notamment de la viande et du poisson.

En Grèce classique, lorsque le contexte le permettait, le paysan pratiquait l'élevage, comme un complément à son activité agricole. Mais les conditions de développement de l'élevage sont généralement précaires. Ainsi, « l'Attique n'était guère propice aux bovins, comme presque toute la Grèce égéenne » (Christophe CHANDEZON, 2003, p.280).

REVUE **ARCHIVES INTERNATIONALES _ CCA CONGO** *Vol 2N° 5 _ Octobre 2025*

Christophe Chandezon relève notamment une présence moyenne des autres espèces : ovins, caprins et porcins. La complémentarité entre l'élevage et l'agriculture relevée au début de ce paragraphe nous permet d'affirmer que les Athéniens sont les principaux éleveurs. Car, faut-il le rappeler, les natifs d'Athènes sont les propriétaires terriens. À l'élevage, Aristophane ajoute l'intérêt des Grecs porté vers la chasse afin de saisir plusieurs espèces de la faune (ARISTOPHANE, Les Acharniens, p. 879). Qu'en est-il des ressources halieutiques ?

« La pêche est l'une des façons de se procurer des ressources alimentaires » (Noël Icard, Anne Violaine SZABADOS, 2014, p.250) dans la Grèce antique. Les poissons d'eau salée mentionnés par Aristophane font penser à la mer Égée. Ils étaient plus prisés que ceux d'eau douce. La pêche côtière prédominait. Elle se faisait à la ligne. Il semble qu'Aristophane souligne une préférence des Athéniens pour la viande au détriment du poisson dans le passage de *Les Guêpes* présenté à l'entame de notre exposé sur les produits alimentaires. Selon Aristophane, la consommation excessive de poisson symbolise l'idéologie antidémocratique puisque le poisson était un aliment déconsidéré. Icard et Szabados évoquent entre autres raisons, la propension des animaux aquatiques à manger la chair humaine. Toutefois, le poisson n'était pas exclu de la consommation. Aristophane le cite clairement comme produit faisant partie de la vie commerciale d'Athènes. Qui le commercialise ? Cette question nous permettra d'aborder, en sus, la vente des autres produits déjà cités.

« Sitôt pêchés, les poissons sont vendus, parfois même encore sur le rivage » (Noël Icard, Anne Violaine SZABADOS, 2014, p.251). Autrement dit, les pêcheurs sont les premiers commerçants de la production halieutique. Cette tendance s'applique à tous les produits comme nous l'avons montré dans l'analyse sur les paysans et les artisans. Ainsi, les cultivateurs, les éleveurs, les pêcheurs et les producteurs de produits

alimentaires transformés pouvaient vendre eux-mêmes leurs productions. Mais la présence de *kapeloi* (revendeurs) des différentes productions donne un certain dynamisme au commerce. Il est cependant difficile de connaitre le mouvement des prix de tous les biens de consommation de 425[2] jusqu'à 388[3]. La première raison se trouve dans l'utilisation courante du troc à l'époque d'Aristophane, en dehors de la monnaie. La deuxième : la cité d'Athènes n'avait pas de prix de référence pour toutes les productions et le système de fixation de prix était ouvert à plusieurs interventions. Selon J.-Y. Grenier, « on devrait distinguer quatre, voire cinq types de formation ou fixation des prix. Le premier correspondrait à l'échange intervenant sur l'agora entre les commerçants en grains athéniens, les sitopôlai, et les consommateurs. Lui seul serait un "prix du marché", malgré des dispositions réglementaires comme l'obligation faite aux importateurs de transporter un tiers de leurs cargaisons de grain à l'agora du Pirée, et les deux tiers à celle d'Athènes. Le second correspondrait au fruit d'une négociation entre les magistrats responsables des marchés, agoranomes et sitophylaques, et les marchands, emporoi ou sitopôlai. Un troisième type de prix serait celui qui était fixé lors des fêtes des panégyries ou autres circonstances particulières. Un quatrième type serait celui du grain acquis par la cité soit par l'intermédiaire de sitônai, soit livré par des bienfaiteurs, cités étrangères ou généreux donateurs. Une extension de ce type serait à trouver dans les ventes à prix réduit effectuées par des bienfaiteurs, personnes privées, marchands ou agoranomes eux-mêmes » (Alain BRESSON, 2000, p.284).

Nous ne pouvons terminer ce point sans donner une idée du mouvement des prix à Athènes à l'époque classique. Par exemple, le blé se vend à 5 drachmes au temps de la guerre du Péloponnèse. À défaut d'un tableau de l'évolution des prix de

[2] Représentation de *Les Acharniens*.
[3] Représentation de *Ploutos*.

REVUE **ARCHIVES INTERNATIONALES _ CCA CONGO** *Vol 2N° 5 _ Octobre 2025*

425 à 388, nous vous proposons celui de Descat qui peut suppléer partiellement cette limite. « Les prix des denrées agricoles accusent une hausse : de 3 à 6 drachmes le médimne de blé au début du siècle (IVe) à 5-16 drachmes dans les années 330 (6 à 9 drachmes à Délos au début du IIIe siècle). On peut remarquer aussi que le prix en 414 est autour de 6 drachmes plutôt supérieur au prix normal (5dr) de l'époque Démosthène. Quant aux produits artisanaux, leur estimation est plus conjecturale car les qualités varient : un kibôtos (coffre) est de 21 drachmes en 414 et à 20 drachmes en 329/8, des chaussures à 8dr la paire en 388 et de 4 à 6 en 327 » (Raymond DESCAT, 1987, p.240).

Au total, les comédies d'Aristophane exposent une variété de produits alimentaires, qu'ils soient bruts ou transformés. Nous avons par conséquent une idée des activités pratiquées à cet effet ; depuis les activités de production et d'exploitation (agriculture, élevage, pêche) jusqu'aux hôtelières mentionnées par Aristophane. S'il est vrai que les producteurs vendent parfois directement leurs productions, la présence des revendeurs renforce les circuits commerciaux. Dans cette économie de marché, les autres produits contribuent au dynamisme des échanges à Athènes, tels qu'ils sont présentés par l'auteur des comédies. C'est pour toutes ces raisons qu'Aristophane utilise généralement le commerce et les commerçants comme des artisans de paix. Ce qui transparait encore à travers les autres produits exposés dans ses œuvres comiques.

1.2-Les autres produits

Aristophane ne se contente pas de citer des produits alimentaires. Plusieurs passages exposent les autres produits qui animent la vie économique d'Athènes.

> **LE CHŒUR** : …Car sur ce maigre salaire il faut que je me fournisse, moi troisième, de

REVUE ARCHIVES INTERNATIONALES _ CCA CONGO Vol 2N° 5 _ Octobre 2025

> farine, de bois, de viande, et tu me demandes des figues !
> **LE MARCHAND D'ARMURES** : Tu as ruiné mon métier et ma vie, (Montrant le fabricant de casques) comme à cet autre et au faiseur de lances qui est là-bas (ARISTOPHANE, 1964, 300-301).

Ces trois portions des comédies d'Aristophane proviennent respectivement de *Lysistrata*, des *Guêpes* et de *La Paix*. La première, tirée de *Lysistrata*, fait allusion à un marché où l'on vend des marmites. La deuxième est un passage que nous avons cité dès le début de notre analyse sur les produits alimentaires. Ici, nous voulons mettre en exergue le bois. Enfin, la troisième est une plainte du marchand d'armures, qui déplore la ruine des marchands de biens militaires. Ces trois extraits ne représentent qu'une partie réduite des autres produits. Il faut nécessairement présenter de façon détaillée ces produits mentionnés par Aristophane, continuer la réflexion sur les producteurs et les conditions de leur travail, sans oublier la dimension commerciale.

On distingue, à partir des comédies d'Aristophane, les produits liés à la ferronnerie, les produits forestiers et les produits de l'artisanat lié à la guerre. C'est, tout au mieux, ce qui ressort des extraits présentés ci-dessus. À cela, il faut ajouter les produits de l'artisanat qui ne sont pas liés à la guerre, les parfums, les couronnes et les esclaves. Notre présentation portera donc sur trois points : les produits de l'artisanat en général, les produits forestiers et les autres productions.

Aristophane présente une variété de produits liés à l'artisanat. Il cite notamment des marmites, déjà mentionnées, des casques, des lances, du cuir (ARISTOPHANE, 1964, 851), des faux et des jarres, des armures et également. Quelques définitions semblent utiles pour saisir la richesse des détails

REVUE **ARCHIVES INTERNATIONALES _ CCA CONGO** *Vol 2N° 5 _ Octobre 2025*

donnés par Aristophane. L'armure est un harnais protecteur, fait d'un assemblage de plaques, que revêtait l'homme d'armes. Le casque est une arme défensive destinée à protéger le crâne. La lance désigne une arme composée d'un long manche terminé par une pointe de fer surtout utilisée par les cavaliers, et que, dans l'Antiquité, on tenait à la main ou jetait devant soi. À côté de ces produits liés à la guerre, l'auteur des comédies cite d'autres produits. Par exemple, la faux qui est un instrument tranchant manié à deux mains, constitué d'une lame d'acier légèrement recourbée et fixée à un long manche, qui sert à couper l'herbe, les céréales, etc. Il ajoute, la jarre, un récipient de plus ou moins grande taille, généralement de forme grossièrement cylindrique et en terre cuite, utilisé pour le stockage des denrées, parfois pour la cuisson.

Est-ce pour la cuisson qu'Aristophane cite le bois comme un produit indispensable ? Dans tous les cas, le contexte de guerre et de restriction budgétaire auxquels les Athéniens doivent faire face impose les priorités quotidiennes : farine, bois, viande. Les circonstances du passage démontrent qu'il s'agit des besoins domestiques. Cela exprime l'utilité du bois dans le quotidien des populations. D'autres produits meublaient la vie des Athéniens sans faire partie des besoins incompressibles pour la survie.

Il s'agit notamment des parfums. Aristophane cite un marché aux parfums (ARISTOPHANE, 1964, 1375). La question de la spécialisation des places de commerce, en l'occurrence de l'agora, est abordée dans la deuxième partie de notre travail. À ce niveau, nous pouvons cependant affirmer qu'il existait une variété de parfums vendus à Athènes. La concurrence rude conduisait à des stratégies peu catholiques. Le témoignage de Cécilia d'Ercole est assez éloquent : « *les vendeurs de parfums (muropôlai) aspergent les clients hésitants d'un parfum de rose (rhodinon) qui réduit leur sensibilité*

olfactive et les dissuade d'acheter chez d'autres marchands » (Cécilia D'ERCOLE, 2013, p.60).

Le domaine du cosmétique et de l'embellissement est aussi l'expression du développement des couronnes : « …Mon mari est mort à Chypre en me laissant cinq petits-enfants, que j'avais grande peine à nourrir en tressant des couronnes sur le marché aux myrtes… » (ARISTOPHANE, 1967, 446-448)

Dans ce passage, une femme exprime son chagrin : elle a nourri difficilement ses enfants en faisant des couronnes au marché aux myrtes. A priori, le commerce de couronnes de myrtes ne procurait pas un grand dividende, autant qu'il soit relevé à travers cet extrait. Toutefois Aristophane ne donne pas le prix d'une couronne de myrtes. Nous n'avons pas d'informations pour combler cette lacune dans les ouvrages consultés. Notre source est également muette sur la question du prix des esclaves. En effet, les esclaves (THUCYDIDE, 1966, 62)[4] font partie des produits cités par Aristophane. Il mentionne clairement des « *marchands d'esclaves* » (ARISTOPHANE, Les Thesmophories, 1967, 815).

En étudiant les métiers liés au commerce, nous avons présenté les artisans et leurs conditions de travail. Il s'agit en règle générale de petits ateliers. À côté, le bois faisait l'objet d'exploitation locale et d'importation. Il y avait également des conditions avantageuses pour les parfums. Ils avaient un rôle cultuel, cosmétique et thérapeutique. Importants, étaient-ils, dans les cycles de passage sur terre : naissance, mariage, funérailles notamment.

[4] En lisant l'*Histoire de la guerre du Péloponnèse* de Thucydide, nous avons compris que les esclaves sont souvent des prisonniers de guerre qui peuvent être vendus. Un passage de l'expédition Sicile le montre clairement.

REVUE **ARCHIVES INTERNATIONALES _ CCA CONGO** *Vol 2N° 5 _ Octobre 2025*

2-les voies marchandes

Les comédies d'Aristophane présentent deux grands axes pour le trafic commercial : la voie maritime et la voie terrestre.

2.1-La voie maritime

Des allusions permettent de dégager les voies empruntées par les commerçants. Le passage suivant est spécifique à la voie maritime.

> LE CHARCUTIER : Je les vois bien.
> PREMIER SERVITEUR : Quoi encore ? Les places de commerce et les vaisseaux de transport ?
> LE CHARCUTIER : oui, je les vois (ARISTOPHANE, 1964, 171-174).

Dans cet extrait de la comédie nommée *Les Acharniens*, le premier serviteur présente des espaces destinés au commerce et des moyens de transport au Charcutier. Les places de commerce feront l'objet de notre analyse dans la deuxième partie de notre travail. La présence des vaisseaux de transport renvoie à l'existence d'un trafic maritime. Quels sont les axes maritimes présentés par Aristophane ? La sécurité était-elle assurée sur ces différents trajets ? Etait-il avantageux d'emprunter la voie maritime ? Nous dégageons plusieurs axes maritimes à partir des comédies d'Aristophane.

« Axe Athènes-Sicile (fromage) » (ARISTOPHANE, 1964, 835-838). La Sicile est située à l'Ouest d'Athènes[5]. Les grecs ont établi des comptoirs et des colonies de peuplement sur les côtes orientales de la Sicile. Dans le passage de *Les* Guêpes, il est fait mention de fromage en provenance de Sicile. Sur la question spécifique de la voie maritime, une interrogation demeure : Les armateurs suivaient-ils une ligne directe après

[5] La mer Méditerranée sépare la Sicile, localisée au sud de l'Italie actuelle, d'Athènes, capitale de la Grèce.

REVUE ARCHIVES INTERNATIONALES _ CCA CONGO Vol 2N° 5 _ Octobre 2025

avoir contourné le Péloponnèse[6] ou longeaient-ils les côtes ? Nous répondrons à cette question après l'analyse des différents axes maritimes.

« Axe Athènes-Phrygie (manteau) » (ARISTOPHANE, 1963, 492-493). La mer Egée, située à l'ouest d'Athènes, la sépare du bloc continental euro-asiatique, limité par les localités comme Ephèse et Phocée. La Phrygie est plus loin, à l'intérieur des terres, après la Lydie, dans la zone dénommée Asie mineure. Ainsi, les commerçants qui quittent la Phrygie pour se rendre à Athènes doivent nécessairement utiliser la voie terrestre avant de s'engager sur la mer Egée. Dans le sens inverse, ce sera d'abord la voie d'eau.

« Axe Athènes-Thasos (les amphores) » (ARISTOPHANE, 1963, 1119-1140.) Aristophane cite les amphores transportées depuis Thasos. C'est une cité située au nord de la mer Egée. À l'époque classique, elle était membre de la ligue de Délos. L'axe Athènes-Thasos semble pratique par la voie d'eau.

« Axe Athènes-Chios (vin) » (ARISTOPHANE, 1963, 1119-1140.). Cet axe présente également un avantage certain par la voie d'eau. Puisque Chios se localise au centre de la mer Egée. Aussi cette cité est-elle un allié d'Athènes, dans le cadre de la ligue de Délos.

« Axe Athènes-Thessalie (esclaves) » (ARISTOPHANE, 1966, 521.). Située au nord d'Athènes, la position de Thessalie privilégie le trafic maritime. Selon Aristophane, cette région est une pourvoyeuse d'esclaves.

« Axe Athènes-Les Détroits et l'Egypte (blé) » (ARISTOPHANE, 1966, 521). Aux dires de Franck Prêteux « Les détroits étaient un axe de circulation majeur entre l'Egée et le Pont-Euxin ». L'Egypte est située au nord de l'Afrique. À partir des comédies d'Aristophane, nous pouvons déduire que le

[6] Grande région au sud d'Athènes.

REVUE ARCHIVES INTERNATIONALES _ CCA CONGO Vol 2N° 5 _ Octobre 2025

blé arrivait à Athènes, en provenance des détroits et de l'Egypte, par le truchement de la mer Méditerranée et la mer Égée.

En somme, tous ces axes privilégient la voie maritime. Et les différents cas présentés résument les mouvements possibles à partir d'Athènes ou en direction d'Athènes : c'est-à-dire l'Ouest d'Athènes (Sicile), le Nord (Thessalie), l'Est (Phrygie) et le Sud (Egypte). En règle générale les vaisseaux longeaient les côtes. Ces mouvements ont-ils été possibles pendant toute la guerre du Péloponnèse ou à certaines occasions ? Ces allusions d'Aristophane ont le mérite de nous contraindre à l'affirmative. Dans ce cas, comment la sécurité du trafic maritime était-elle assurée ?

La ligue de Délos, dirigée par Athènes, a été mise en place après la deuxième guerre médique[7]. À en croire Pébarthe, les Athéniens ont installé volontairement des garnisons chez leurs alliés ou pour prévenir des rebellions (Christophe PEBARTHE, 2008, p. 141). Ainsi l'ensemble des bases militaires (*clérouquies*) d'Athènes et sa force navale déployée dans le contexte de la guerre ont contribué à assurer le trafic à plusieurs reprises. Les cités alliées pouvaient accéder librement à l'espace placé sous l'autorité d'Athènes (Christophe PEBARTHE, 2008, p. 155). Des armistices ont renforcé parfois les limites des forces militaires, par exemple, celui de 422 entre les Péloponnésiens et les Athéniens (Léopold MIGEOTTE, 2015, p.419).

Après la guerre du Péloponnèse, à partir du IVe siècle notamment, Athènes conclut des conventions judiciaires appelées *symbola* avec plusieurs cités. Elles diminuent l'incertitude des conditions inhérentes aux déplacements. Aussi Aristophane sera-t-il inspiré à présenter la richesse (*Ploutos*) en 388, pour apprécier le retour à la stabilité, qu'il souhaite désormais, durable.

[7] Les deux guerres médiques se sont déroulées dans le premier quart du Ve siècle.

REVUE ARCHIVES INTERNATIONALES _ CCA CONGO Vol 2N° 5 _ Octobre 2025

Pour terminer ce point relatif à la voie maritime, il nous faut répondre à une dernière question : était-il avantageux d'emprunter la voie maritime ? Nous pouvons répondre à cette question en nous appuyant sur l'instrument de travail de Nicolas Richer. Aussi affirme-t-il : « les transports maritimes devaient être moins coûteux que les transports terrestres d'autant que les techniques se sont améliorées : le début du Ve siècle voit l'abandon de la construction des navires cousus au profit des bâtiments construits avec des tenons chevillés dans des mortaises, plus solides. En conséquence, au IVe siècle, les navires de commerce propulsés par le vent qui gonfle leur voile, sont aptes à transporter 3000 amphores ou 3000 médimnes de grain, soit 90 tonnes. On suppose que le taux de perte était de 3 à 5% ». Que la voie maritime représente un avantage financier pour Athènes renforce l'atout constitué par l'accès aux mers et sa puissance maritime au service de son empire. Quelle est la place du transport terrestre dans les échanges commerciaux ?

2.2-La voie terrestre

En dehors des routes maritimes qui longeaient généralement les côtes, les routes terrestres apparaissaient incontournables selon les impératifs de la géographie des régions. L'extrait suivant est une preuve de l'utilisation de la voie terrestre.

> **NICARCHOS** : A qui sont ces marchandises ?
> **LE THEBAIN** : À moi que voici, venu de Thèbes, Zeus en soit témoin !
> **NICARCHOS** : Alors, moi que voici, je les dénonce comme ennemis…
> **DICEOPOLIS** : (Au Béotien) Ferme-lui la bouche. Passe-moi de la paille, afin que je l'emballe et la porte comme de la poterie, pour

REVUE **ARCHIVES INTERNATIONALES _ CCA CONGO** *Vol 2N° 5 _ Octobre 2025*

qu'il ne se casse pas en route (ARISTOPHANE, 1964, 910-929).

Dans ce passage de *Les Acharniens*, le sycophante Nicarchos n'est pas le bienvenu. La deuxième partie de notre travail aborde les effets de la sycophantie sur les activités commerciales. Cet échange perturbé par Nicarchos se déroule entre Dicéopolis et un homme « venu de Thèbes », nommé par Aristophane à partir de son lieu d'origine. Puisque Dicéopolis[8] connait les actions des sycophantes, il propose aussitôt que Nicarchos soit emballé comme de la poterie à des fins commerciales. Et il termine avec cette précision : « pour qu'il ne se casse pas en route ». De quelle route s'agit-il ? Comment les marchandises étaient-elles transportées afin qu'elles ne se cassent pas en route ? Cette route présentait-elle une garantie au niveau sécuritaire ?

La route dont il est question apparait implicitement dans l'extrait cité ci-dessus. Le Thébain arrive de Thèbes avec ses marchandises. On suppose que Dicéopolis est un athénien puisqu'il reçoit cet homme, venu de Thèbes pendant cette représentation comique à Athènes. Bien sûr, Il se dégage ainsi de ce passage, la route Athènes-Thèbes. Cette dernière citée est située à l'Ouest d'Athènes en progression continue sur la terre ferme. On peut donc émettre l'hypothèse d'un trafic routier, d'une route commerciale terrestre. Aujourd'hui une ligne de transport relie Athènes à Thèbes en passant par Maroussi et Chalcis (au nord) après avoir parcouru environ 120 km. Qu'en était-il du trajet de l'époque classique entre Thèbes et Athènes ?

Comment les marchandises étaient-elles transportées afin qu'elles ne se cassent pas en route ? L'allusion à l'emballage de la poterie donne une idée sur les précautions de voyage relativement aux différents produits. Biensûr, il s'agit en priorité

[8] Citoyen athénien dans la pensée d'Aristophane.

REVUE ARCHIVES INTERNATIONALES _ CCA CONGO Vol 2N° 5 _ Octobre 2025

du souci de transport des produits cassables comme les objets du domaine de la poterie. Des recherches modernes ont permis de découvrir des réseaux de circulation terrestre. Il s'agit des voies pour le passage des piétons et des animaux de bât. Les marchandises étaient placées sur des animaux. Par exemple, on posait des produits d'un poids de 100 kg sur des ânes pour une distance de 24km en un jour. Les marchands avaient recours également aux mulets capables de transporter 150 kg dans des conditions identiques à celles des ânes. On entreposait également les produits dans des chariots tirés par des bœufs : un attelage de trente paires pouvait déplacer un bloc de marbre de six ou sept tonnes. Mais de tels transports restaient coûteux.

Cette dernière information de Nicolas Richer nous permet de formuler la remarque suivante. Le transport de marchandises considérables était onéreux par la voie terrestre. Si deux cités en relation commerciale avaient chacune une ouverture sur la mer, la voie maritime représentait un avantage. Cependant le coût de déplacement des marchandises amenées d'un point à un autre par des ânes ou des mulets semblait moindre, à l'image des cités plus ou moins proche comme Athènes et Thèbes. Qu'en est-il de la sécurité du trafic routier à cette époque ?

Pendant la période classique, la puissance maritime d'Athènes et la domination de la ligue de Délos offrent une garantie de sécurité pour le trafic maritime athénien. En analysant la voie maritime, plus haut, nous avons montré que cette puissance insulaire a plus ou moins perduré pendant la guerre du Péloponnèse. En général, les pirates faisaient voir leurs actions dans le trafic maritime. La voie terrestre bénéficiait d'un minimum de sécurité inhérent à sa faible utilisation comparativement aux trafics maritimes. Toutefois la voie terrestre Athènes-Thèbes fait exception puisqu'il s'agit du moyen incontournable, voire privilégié entre les deux cités. Par ailleurs, « les cités utilisent de plus en plus de moyens pour

protéger les échanges et attirer les marchands : des conventions d'asylie (protégeant les ressortissants d'une cité contre les saisies visant à sanctionner l'un de leurs citoyens) assurent la sécurité des personnes et des biens » (Edouard WILL, 1991 p. 215). Les cités avaient donc différentes mesures pour assurer la survie du trafic.

Aussi est-il bon de retenir que le cas Athènes-Thèbes représente un exemple donné par Aristophane. Les cités proches, même éloignées en continue par la terre ferme, sont nombreuses.

Conclusion

Au total les comédies d'Aristophane montrent l'existence de plusieurs produits à Athènes à l'époque classique grecque, période dont l'auteur est contemporain. Les points qu'il touche révèlent son attention globale sur les problèmes de la cité. Et pour le commerce, il y va à fond au point qu'on se demande s'il n'en fait pas officieusement un sujet de référence. Tout le mérite lui revient d'avoir, sans élever le commerce à la thématique principale d'une comédie, de trouver le moyen d'offrir de nombreuses allusions sur les produits et les axes commerciaux.

En nous appuyant sur les comédies d'Aristophane on peut affirmer que la vie économique a occupé une place non négligeable à Athènes. Le témoignage qu'il laisse à la postérité par le truchement de ces œuvres présente une activité commerciale qui attire les natifs de la cité et les étrangers. Ce qui montre l'ouverture de la cité sur l'extérieur. Aussi est-il nécessaire de rappeler que le rayonnement d'Athènes repose sur le contrôle de la ligue de Délos. Sa puissance maritime assure l'acheminement des produits des différentes régions du monde grec et des partenaires commerciaux au-delà des Hellènes. Selon les distances et les voies disponibles, les produits arrivaient à Athènes par la voie maritime ou par voie de terre.

Les nombreuses allusions données par Aristophane sur le commerce et les commerçants résultent des thématiques générales de ses comédies, notamment les plaidoyers pour la paix et autres. Il présente le commerce et les commerçants comme des artisans de paix.

L'étude des produits et des voies du commerce athénien à travers les comédies d'Aristophane révèle la richesse des échanges économiques dans l'Athènes classique et l'importance qu'ils occupaient dans la vie quotidienne. À travers la satire et l'ironie propres au théâtre comique, Aristophane met en scène une grande diversité de marchandises alimentaires, artisanales ou exotiques qui circulent dans un réseau commercial animé reliant Athènes à d'autres cités grecques, mais aussi à des régions plus lointaines. Les routes maritimes, les ports, les marchés et les figures de commerçants y sont évoqués, souvent avec humour, mais non sans offrir un aperçu fidèle des dynamiques économiques de l'époque. Ainsi, les comédies aristophanesques, tout en divertissant, deviennent de précieux témoignages du rôle central du commerce dans l'Athènes du Ve siècle av. J.-C., à la croisée des intérêts économiques, politiques et culturels.

Références bibliographiques

Sources

ARISTOPHANE, 1963, *L'Assemblée des femmes, Ploutos,* TV, texte établi par Victor Coulon et traduit par Hilaire Van Daele, Les Belles-Lettres, Paris.

ARISTOPHANE, 1963, *Les Oiseaux, Lysistrata,* TIII, texte établi par Victor Coulon et traduit par Hilaire Van Daele, Les Belles-Lettres, Paris.

ARISTOPHANE, 1964, Les *Acharniens, Les Cavaliers, les Nuées,* TI, texte établi et traduit par Victor Coulon et Hilaire Van Daele, Les Belles-Lettres, Paris.

REVUE **ARCHIVES INTERNATIONALES _ CCA CONGO** *Vol 2N° 5 _ Octobre 2025*

ARISTOPHANE, 1964, *Les Guêpes, la Paix*, TII, texte établi par Victor Coulon et traduit Van Daele Hilaire, Les Belles-Lettres, Paris.
ARISTOPHANE, 1966, *Les Oiseaux, Lysistrata, les Thesmophories, les Grenouilles, l'Assemblée des femmes, Ploutos*, Traduction, introduction, notice et notes par Marc-Jean ALFONSI, Garnier Frères, Paris.
ARISTOPHANE, 1967, *Les Thesmophories, les Grenouilles*, TIV, texte établi par Victor Coulon et traduit par Hilaire Van Daele, Les Belles-Lettres, Paris.
THUCYDIDE, 1966, *Histoire de la guerre du Péloponnèse*, Traduction et introduction par Jean Voilquin, Notes de Jean Capelle, Garnier Frères, Paris.

Bibliographie

Alain BRESSON, 2000, « Les cités grecques, le marché et les prix », la cité marchande, Ausinius Editions, pp.263-307.
BONNET Christian, 1997, *Athènes des origines à 338 av J-C*, QSJ, Paris.
DESCAT Raymond, 1987, « L'économie d'une cité grecque au IVe siècle av. J.-C. : l'exemple athénien », *Revue des études anciennes*, pp.239-252
LONIS Raoul, 2016, *La cité dans le monde grec*, Armand Colin, Paris.
MAFFRE Jean-Jacques, 1992, *La vie dans le Grèce classique*, Puf, 2e éd, Paris.
MIGEOTTE Léopold, 2015, « Les cités grecques : une économie à plusieurs niveaux », Y. *Roman et J. Dalaison (éd.), L'économie antique, une économie en question ?* Lyon-Paris, pp.413-424.
MOSSE Claude, 1971, *Le travail en Grèce et à Rome*, QSJ, no1240, Puf, Paris.
MOSSE Claude, 2005, *Périclès*, Payot et Rivages, Ed, Paris.

Noël Icard, Anne Violaine SZABADOS, 2014, « Le poisson dans la Grèce ancienne : un aliment déconsidéré », *In Histoire de l'alimentation : entre choix et contraintes*, Editions du CTHS, Paris, pp.247-255.
PEBARTHE Christophe, 2007, « Commerce et commerçants à Athènes à l'époque de Démosthène », *Revues d'études antiques,* pp.161-178.
PEBARTHE Christophe, 2008, *Monnaie et marché à Athènes à l'époque classique*, Paris, Belin.
WILL Edouard, Le monde grec et l'Orient : le Ve siècle, Coll Peuples et civilisations, Puf, 4e éd, Paris.